

BULLETIN DES GRAINS & FARINES

ET DU COMMERCE DE LA RÉGION LYONNAISE
PARAISANT LE DIMANCHE

Abonnements : 2 fr. 50 pour 6 mois; 5 fr. par an. — S'adresser à l'imprimerie Bourgeon, rue Saint-Paul, 36-38, Lyon.

MARCHÉ DE LYON.

Lyon, 23 juin 1883.

On se plaint partout généralement de la température humide et un peu froide que nous avons depuis quelques jours; le retour du beau temps et de la chaleur est vivement désiré par la culture; les blés de nos contrées souffrent un peu de cette humidité; dans l'ensemble, on constate peu de mal, sauf quelques champs de blé qui, partiellement ont été ravagés par la grêle, mais il faudrait un prompt retour d'une belle température, pour éviter qu'il y ait plus de mal.

Les cultivateurs très occupés par les travaux de la fenaison, ont encore moins fréquenté les marchés de cette semaine que la semaine précédente; les apports de blé sont nuls et la demande de la meunerie est très modérée, vu la vente difficile des farines.

Nous cotons : Blés		
du Dauphiné 1 ^{er} choix . . .	25,25	25,50
— ordinaire . . .	24,50	25, »
de Bresse 1 ^{er} choix . . .	25,50	» »
— ordinaire . . .	25, »	» »
du Bourbonnais	25,50	26, »
de Bourgogne	24,75	» »
Blés de Russie	29 »	» »
Blés de Danube	26,25	» »

Les 100 kil., gare Lyon ou environs.

Les affaires s'engagent difficilement et la réserve des acheteurs s'explique moins facilement que celle des vendeurs. En effet, peut-on craindre, sur la campagne prochaine une pléthore de marchandise qui puisse nous amener des cours que nous avons eu hier, de la peine à toucher cette année, malgré les grosses récoltes générales. Nous ne le pensons pas. Si les Indes pouvaient, par leur excédent combler en partie le déficit, certain, sur 1882, dans les récoltes Française, Anglaise et Hongroise de cette année, il n'en resterait pas moins le déficit américain, en admettant, toutefois, que la Russie fasse autant que l'an dernier, et que tout aille à souhait jusqu'à la fin, dans tous les pays de production. Quant aux stocks, il faut certainement en tenir compte, et ils pourraient être un obstacle à un relèvement des prix, si la température se comporte favorablement; mais viennent des intempéries, et ces stocks ne pèseront plus rien, car au lieu d'offrir, les détenteurs achèteraient encore, et le retard de la récolte ferait absorber une partie de ces excédents.

Dans les ports maritimes, le mouvement d'importation en blé américain a pris une plus grande extension cette semaine, et comme les affaires restent partout fort calmes, il en est résulté une tendance assez prononcée à la baisse.

A Marseille, marché sans grand changement au point de vue des transactions. On a traité quelques affaires pour la Suisse, en azime Azoff, mais, en dehors de cela, il n'y a eu que du détail. Les prix doivent se voir en baisse et faibles aux nouvelles cotations.

New-York à 1 dollar 28 cents 1/2 le bushel disponible, perd 4 cents sur la semaine dernière (fr. 22.71 les 0/0 k. contre 23.47).

Le courant mois est à 1 16 3/8, contre 120 3/8; juillet à 1 17 5/8, contre 1 21 1/2; août à 1 20, contre 1 23 3/4. Le fret est à 2 sch. 1/2. Change sans variation. Marché lourd, prix en baisse.

Saint Pétersbourg (cours du 19) est à 13 roubles 70 kopecks le tchetwert (fr. 21 72 les 0/0 kil., contre f. 21 97.

Etats-Unis. — Les expéditions, pendant la semaine finissant le 18 juin, se sont élevées à 325,500 quintaux métriques, dont 78,120 pour le Continent, 54,250 pour la France et 193.130 pour l'Angleterre.

Dardanelles. — Du 7 au 12 juin, 40 navires, dont 22 vapeurs ont ensemble 350,200 quintaux métriques blé, ont passé le détroit: 8 en provenance d'Odessas, 8 de Taganrock, 1 de Nicolaïeff, 4 de Berdianska, 1 de Marianopoli, 1 de Varna, 7 d'Ibraïla, 2 de Tembruck, 1 d'Eupatoria, 2 de Yeski, 3 de Sulina, 1 de Burgas, 1 de Samsoum. De ce nombre 9, dont 3 vapeurs, se sont déclarés pour Marseille; 13, dont 11 vapeurs pour Malte; 9, dont 5 vapeurs pour Gibraltar; 1 vapeur pour Cardiff, 2 pour Anvers, 3 voiliers pour la Grèce, 2 pour l'Italie, 1 pour Londres.

Sur le marché de Bordeaux l'abondance relative du blé disponible qui dépasse de beaucoup les besoins de la meunerie, crée un excédent de blé qui pèse lourdement sur les cours; il y a tendance à la baisse sur le blé disponible dont plusieurs cargaisons sont en rade. Il se traite cependant quelques affaires avec des concessions de la part des détenteurs. Ces ventes peuvent s'évaluer approximativement de 20 à 25,000 hectolitres.

Quant au livrable il n'a guère donné lieu à aucune transaction cette semaine, les vendeurs ayant relevé leurs prétentions.

Les marchés allemands clôturent en baisse de 0,50 pour les blés. Les apparences de la récolte sont diversement appréciées; si tout va bien, on compte sur un résultat moyen.

En Autriche-Hongrie, les prix ont baissé d'un franc depuis samedi dernier. La rouille n'a fait son apparition que dans certaines régions. Quoiqu'il arrive la récolte sera de beaucoup inférieure à celle de 1882.

Les avis de Russie sont favorables.

Le beau temps continue en Angleterre, mais le mal dont ont souffert les blés en terre lors des ensemencements, ne pourra être réparé complètement. Aussi, nos voisins ne comptent ils même pas sur une récolte petite ordinaire. Les arrivages continuent à avoir une importance assez considérable dans les ports et contribuent à l'augmentation des stocks déjà importants. Les Indes ont une bonne récolte et exportent des quantités plus fortes que l'an dernier; les sortes de ce pays ont été vendues en baisse de 1 sh. par quarter. Les marchés de Londres et de Liverpool clôtureront avec une nuance de fermeté sous l'influence de la pluie.

La situation des blés en terre, aux Etats-Unis, laisse énormément à désirer. Le rapport du bureau de l'agriculture donne sous la date du 1^{er} juin le chiffre de 75 0/0 d'une moyenne, comme apparences pour les blés d'hiver; contre 83 0/0 au 1^{er} mai. Encore ne tient on pas compte dans ce chiffre de la diminution de la surface cultivée, car beaucoup de champs ont dû être retournés au printemps. Les terrains ensoufflés en blé de printemps, par contre, ont augmenté de

5 0/0, mais cette récolte ne fournit pas le 1/5 de la récolte totale. Le chiffre donné par le bureau, pour ces blés est de 98, c'est-à-dire le même que l'an dernier au 1^{er} juin. Les avis qui arrivent de sources privées confirment pleinement cet état de choses. Ce sont les provinces de l'Indiana et de l'Illinois, qui sont les plus importantes comme production, qui ont été le plus éprouvées. Les avis officiels du bureau de Washington ont du reste, une importance incontestable et se rapprochent beaucoup de la vérité comme on a pu s'en convaincre depuis quelques années. La réserve que met l'agriculture américaine à vendre malgré l'impossibilité d'exporter, et le gros report existant sur le livrable, sont des preuves à l'appui. Le chiffre du déficit varie de 80 à 100 millions de bushels, soit 27 à 30 millions d'hectolitres, suivant les avis. Si les cours n'ont pas haussé à New-York à la suite de ces renseignements, cela tient à ce que l'exportation est difficile.

Farines. — Nous n'avons guère de changement à signaler sur cet article dont la mévente est toujours fort grande, faute de besoins.

Les basses farines restent seules assez demandées vu leur rareté qui provient de l'arrêt de la fabrication des premières farines.

On cote : Farines

Supérieures	48,50	50, »
Commerce 1 ^{res}	44,50	46, »
— rondes	39, »	41, »

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises.

Et Farines

de boulangerie 1 ^{res}	49, »	53, »
rondes supérieures	44,50	» »
— ordinaires	41,50	» »

Le sac de 125 kil., disponible, suivant marque, toiles comprises, au domicile de l'acheteur.

La spéculation nous semble être dans le vrai, cette année, en ne se mettant pas à la baisse dès maintenant, malgré le report, elle ne peut espérer trouver un grand bénéfice en vendant à 60 francs, et elle a contre elle les éventualités de près de deux mois. Vendre à découvert sur juillet et août nous paraît tout aussi dangereux. Pendant les deux dernières campagnes, nous avons vu ces deux mois se liquider toujours aux prix les plus élevés de l'année. Le manque de conservation de la farine serait du reste un argument suffisant.

Menus grains — L'avoine est un peu plus calme, l'orge a un peu de demande, mais assez modérée, les seigles sont délaissés; les autres articles sont sans changement.

Les sons se tiennent fermes aux cours précédents, mais avec une demande moins vive; les repasses au contraire ont repris, cette semaine une demande plus suivie, les prix sont en hausse sur ce dernier article de 0 fr. 25 par quintal, avec plus d'acheteurs que de vendeurs.

Seigle	15,25	15,75
Orge brasserie	19, »	21, »
— mouture	17,50	18,50
Avoine	18,50	21,25
Maïs	19,50	22, »

Sarrasins	20,75	19,75
Gros son 1 ^{er} choix	13,25	13,50
Son ordinaire	12,75	13, »
Recoupes fines	12,75	12,50
— grosses	12,25	» »
Fleurages blancs	17,50	18, »
— bis	15,50	15,75

Les 100 kilos disponibles.

Pailles et fourrages. — Le marché de ce matin était bien approvisionné.

Beaucoup de fourrages des nouvelles récoltes. Malheureusement les pluies intermittentes gênent beaucoup le ramassage de fourrages et pas mal de marchandises se trouvent dans de mauvaises conditions.

Les prix sont très discutés et les bonnes voitures se placent très facilement.

Foin de Bourgogne	12, »	12,25
— de pays vieux	7,25	8, »
— nouveau	7,50	8,50
Paille de froment	4,50	4,75
— de seigle	5, »	4,75
— d'avoine	4, »	4,50
Luzerne vieille	8, »	8,50
Luzerne nouvelle	7, »	6,50

MARCHÉ DE PARIS.

Paris, 22 juin 1883.

La réunion est peu nombreuse, les offres sont abondantes en blés de qualité secondaire, pour lesquels la meunerie ne témoigne aucun intérêt; ses préférences se portent sur les bons blés, qui sont toujours rares et dont les prix sont bien tenus et sans variation.

FARINES. — Les offres sont nombreuses et la vente est difficile, malgré une légère concession sur les prix de la semaine dernière. On cote : farines neuf-marques courant 58 le sac; juillet 58.75; juillet-août 58.50; quatre derniers mois 59.75 à 60.

Blés. — La meunerie ne recherche que les blés de bonne qualité, dont les prix bien tenus sont les mêmes qu'il y a huit jours. On continue à coter les 100 kil. en gare d'arrivée : blé blanc 26.50 à 27; blé roux 24.50 à 26.75.

Les beaux blés de Sens et de Montereau sont tenus de 31.25 à 31.50 les 120 kil. les roux du rayon et de la ligne du Nord de 24.50 à 26.50 les 100 kil.

Beaucoup de blés impropres à la mouture sont offerts de 21 à 24 les 100 kil. et ne trouvent que peu d'acheteurs.

Les roux d'hiver d'Amérique n° 2 sont tenus de 27 à 27.25; les Walla-Walla de 26.50 à 26.75; les Californie n° 1 de 26.75 à 27; les Bombay-Club de 26 à 26.50 et les Australie à 28.50. Le tout par 100 kil. sur wagon dans les ports nord-ouest.

SEIGLES. — Beaucoup d'offres et peu d'acheteurs, les affaires sont insignifiantes. On obtient difficilement 15.50 à 15.75 des 100 kil. en gare d'arrivée.

ORGES. — La tendance est lourde. Quelques petites affaires seulement sont traitées pour la mouture au prix de 17 à 18 les 100 kil. en gare d'arrivée.

AVOINES. — Les offres sont très nombreuses, la demande est calme et la baisse continue. On cote les 100 kil. en gare d'arrivée à Paris : avoines 1^{er} choix 20 à 20.50; noires 1^{re} qualité 19.75 à 20; noires ordinaires 19.50 à 19.75; grises de Beauce 19 à 19.25; grises d'hiver du Centre 19 à 19.25; de Suède 18.25 à 18.50.

CAUSERIE

Tout Paris a lu, et presque toute la France lira, grâce à la reproduction que ne saurait manquer d'en faire les journaux d'opposition potinière, l'éreintement de fort calibre que le *Figaro* du samedi 9 juin 1883, a consacré à M. Léon Say.

Comme tous mes concitoyens, j'ai avalé ce morceau de haut goût.

Je ne sais pas ce que l'auteur de cet article a touché pour sa besogne, mais je dois à la vérité de déclarer qu'en échange de leur argent de bon aloi, les Mécènes de ce Juvénal de l'asphalte n'ont eu que de la marchandise frelatée.

Aussi, ayant été assez étroitement mêlé à toute cette histoire de *Caisse des Associations populaires* et connaissant sur le bout du doigt le fort et le faible de la question, j'ai rêvé de répliquer sur mon modeste chalumeau à la tonitruante rentrée d'ophycléide en si majeur du raseur de la rue Drouot : *pro veritas*.

Discours préliminaire : Je ne suis ni parent, ni allié de M. Say, je n'ai jamais été à son service et je n'ai pas revu ce personnage politique depuis le mois de juillet 1871. Je ne lui ai jamais rien demandé et n'en ai jamais rien reçu.

En réponse à des affirmations erronées et à des conclusions tirées par les cheveux, j'oppose un peu de logique et un feuillet d'histoire contemporaine.

Ce n'est pas un régal à la portée de tout le monde.

Vers la fin de l'Empire on se rappelle la fièvre de coopération qui sévissait dans Paris. L'exemple des « pionniers de Rochedale » en Angleterre, les efforts de Schultze Delisch, en Allemagne, avaient grisé les plus sages. De toutes parts ce n'était que conférences sur cette matière, et les journaux avancés ne tarissaient point sur les avantages incalculables que la classe ouvrière devait retirer de cette application des lois économique-socialistes. Les républicains se groupaient autour du *Crédit au Travail*, les bonapartistes libéraux applaudissaient à la création de la caisse de la place Royale, dans laquelle Napoléon III versait quelques centaines de mille francs, le groupe orléano-républicain fondait la *Caisse des Associations populaires*. Paris ressemblait, à vrai dire, à une arène où les divers partis politiques luttaient à qui réaliserait cette conception utopique s'il en fut oncques : ouvrir un crédit personnel au travailleur sur sa propre valeur multipliée par la valeur de ses confrères en misère.

Parmi les fondateurs de la *Caisse des Associations populaires* figuraient, je cite de mémoire les noms les plus saillants ; M. Léon Say, M. Jules Simon, M. Horn, M. Paul Andral et M. Léon Walras. Le rédacteur du *Figaro* affirme que plusieurs Rothschild prirent part à la constitution de la Société, je n'ai cependant pas souvenir de ces noms retentissants et jusqu'à plus ample informé je pense qu'il ne faut accepter cet énoncé que sous toutes réserves.

MM. Léon Say et Léon Walras, furent désignés pour administrer conjointement la société, mais dans la pratique, il est à la connaissance de tout le monde que M. Léon Walras était le vrai directeur de la maison et c'était toujours avec lui que les clients

Aussitôt fondée, la *Caisse des associations populaires* mit en pratique, certaines théories, plus séduisantes que solides, entre autres, elle créa ce qu'elle appela les syndicats de crédit. Oyez la combinaison. Dix ouvriers manuels, n'ayant ni sou, ni maille et jouissant pour tout bien d'une certaine honorabilité, se réunissaient, versaient à la caisse sociale un dépôt de cinquante francs par tête, ce qui faisait *cinq cents francs* pour le groupe, et grâce à cette couverture, la *Caisse des Associations populaires*, ouvrait à chacun d'eux, sous la responsabilité collective, un crédit de cinq cents francs, soit *cinq mille francs* pour le groupe.

Ces ouvertures de crédit étaient représentées par des billets à trois mois, créés par les syndicats et endossés par le syndic du groupe, qui en avait en quelque sorte le contrôle et tenait la comptabilité.

On devine le succès de cette combinaison dans le prolétariat.

Mais avec un capital aussi modeste que celui de la *Caisse*, il était impossible de conserver en portefeuille des valeurs de cette nature et de les récompter à d'autres banquiers ; il n'y fallait pas songer. Un seul établissement pouvait, s'il le voulait, trancher la difficulté. Cet établissement c'était la *Banque de France* ! Or, c'est ici qu'apparaît l'ignorance singulière de l'écrivain figariste qui s'ingénia à faire supposer que subitement les régents de la Banque découvrirent le danger que la *Caisse* « Walras » comme on l'appelait communément, faisait courir à notre plus grande institution financière, car les conditions d'admissions dans les bordereaux, de ces valeurs, absolument de complaisance, furent fixées d'un commun accord entre la *Banque de France* et la *Caisse* « Walras » ainsi que le *quantum* qui ne devait jamais être dépassé.

Je sais que c'était là de la banque fantaisiste, mais je rappelle que le chef de l'Etat donnait l'exemple, et peut-être même fit-il plus, et les régents de la Banque reçurent-ils des instructions spéciales en vue de favoriser le développement de l'idée coopérative.

En même temps qu'elle créait ces syndicats de crédit, la *Caisse* faisait des avances aux associations ouvrières en formation, ou déjà fondées, escomptait leurs valeurs, leurs factures, et facilitait la création de la maison Luvot-Lévy qui, par un système assez analogue à celui des Crespin, tentait de s'assurer la clientèle de tout le personnel des grandes Compagnies de chemins de fer, qu'il s'agissait de soustraire à « l'exploitation des économats ».

Des relations qui rendaient inévitables une communauté de résultats et une clientèle d'emprunteurs, ayant un pied au *Crédit au Travail* et un autre à la *Caisse* « Walras » amenèrent une certaine solidarité financière entre les deux maisons, et le jour où l'une s'éroula par suite de l'insolvabilité de la plupart de ses débiteurs, l'autre fut ébranlée jusque dans ses fondements.

Je ne prétends pas que la *Caisse* « Walras » n'ait point été conduite un peu trop légèrement, et si ma mémoire me sert à souhait, je revois certains crédits ouverts trop rapidement, certains escomptes de factures ou de bordereaux trop peu contrôlés, et j'ai comme une vague réminiscence que le *quantum* fixé par la Banque ayant été largement dépassé, un rappel à se renfermer dans de plus modestes propor-

tions fut la cause déterminante qui fit chavirer le navire qui portait M. Léon Say et sa fortune politique.

Toutefois plus heureux ou plus prudents que la direction du *Crédit au Travail*, les directeurs de la *Caisse des associations populaires* évitèrent la faillite par une liquidation amiable : *hic jacet lepus*.

Je ne m'appesantirai pas sur les conséquences terribles de cette détermination pour les malheureux crédités que de beaux discours, d'éloquentes conférences et un accès trop facile à la caisse sociale, avaient positivement emballés et qui, étranglés par un liquidateur féroce, se virent mis en état de faillite ou de déconfiture sans même avoir le temps de crier : au secours ! Ce n'est pas l'histoire des faillis par ricochets que j'écris aujourd'hui et je veux me borner à ce qui est des faits de M. Léon Say, co-administrateur de la *Caisse des Associations populaires*.

J'ai dit que la liquidation avait été prononcée ; elle fut désastreuse : non seulement le fonds social était englouti, mais il y avait un passif important, et la Banque de France était la principale créancière.

Ici, on le voit, mon récit se rencontre avec celui du *Figaro*, mais je m'en sépare aussitôt sur le point de l'attitude qu'aurait eu M. Léon Say vis-à-vis de la Banque, car cette attitude, rien ne pouvait le contraindre à l'accepter, et dire que la Banque de France tient M. Say parce que la *Caisse* qu'il a administrée a laissé des dettes, c'est parler pour ne rien dire.

Ah ! si M. Léon Say avait été gérant d'une Société en nom collectif à l'égard des gérants et seulement en commandite à l'égard des bailleurs de fonds comme l'était le *Crédit au travail*, il eût subi le même sort et eût dû se livrer pieds et poings liés à la merci des créanciers de la Société, mais la *Caisse d'escompte des Associations populaires* était une Société en commandite simple et ses administrateurs n'étaient responsables que de l'exécution des statuts et des actes accomplis en violation de la loi de 1867.

Or, le rapporteur chargé d'examiner la situation de la liquidation a-t-il relevé contre M. Léon Say des délits de droit commun ? A-t-il trouvé la preuve que l'ancien ministre s'est livré à des manœuvres frauduleuses en vue de s'assurer un bénéfice personnel ? A-t-il joué sur les actions de la Caisse ? A-t-il distribué des dividendes fictifs ?

Quelque soit le bon vouloir du figariste, il n'a point osé aller jusque là, et s'est contenté de prétendre que M. Léon Say s'était bien reconnu responsable du passif social, mais qu'il avait acheté la complicité d'un gouverneur de la Banque assisté de ses régents pour 30,000 fr.!! une fois payée.

Tudieu ! Les consciences seraient vraiment à bien bas prix, rue de la Vrillière, s'il en était ainsi, et je m'étonnerais fort que tout un conseil ait consenti à vendre son droit d'aïnesse contre ce misérable plat de lentille.

M. Léon Say était déjà puissamment riche, il n'était pas encore le personnage influent qu'il est devenu, si on l'eût tenu on ne l'eût point lâché, la Banque alors impériale de France n'aurait d'ailleurs eu aucun prétexte à invoquer pour infliger une perte sèche à ses actionnaires, au nom de l'intérêt social ; on l'eût exécuté ou deshonoré.

Oh ! certainement quelques-uns de ses bourreaux auraient versé un pleur

sur la triste fin commerciale du petit-fils de notre grand économiste et dans certains salons du faubourg Saint-Germain on eut déploré ce bel avenir, fauché dans la fleur de ses ans, mais ça ne lui aurait évité ni une vexation, ni un papier timbré.

Payé ou soit mis hors la loi, tel eut été le dilemme qu'eussent posé, à celui qui n'était encore que membre du comité de décentralisation de Nancy, les gardiens qui veillent sur la solidité du portefeuille commercial, et qui se fussent montrés d'autant plus inexorables qu'ils avaient prêté les mains à la circulation de papier n'ayant pas une cause commerciale et par suite non banquable !

Est-ce à dire que M. Léon Say n'ait point consenti à payer une forte dîme à ses juvéniles rêveries philosophico-économico-socialistes, et que, non content d'avoir, presque à lui seul fourni le capital social, il ait fermé l'oreille à certaines transactions destinées à éviter le scandale d'un procès, d'où il serait sorti idemne, mais diminué, et surtout fort discuté comme financier pratique, je n'oserais l'affirmer et le contraire ne me trouverait pas incrédule.

D'autant plus que je sais de très bonne source qu'un groupe d'ouvriers qui s'étaient trouvés entraînés dans la débâcle, ayant fait auprès de M. Léon Say une démarche collective, l'ex-administrateur qui pouvait se retrancher purement et simplement, derrière ses statuts, a dénoué le cordon de sa bourse et comblé de son argent personnel le déficit corporatif.

Donc s'il a consenti à une transaction, c'est qu'à cette époque le ministre favori de la spéculation avait encore assez de naïveté pour croire qu'un homme politique devait être à l'abri même d'un soupçon de tripotage financier, et ce n'a nullement été par suite d'une fausse position rendant légalement obligatoire une saignée au coffre-fort familial.

Je me résume. L'article du *Figaro* trouvera très probablement en France beaucoup d'écho, et dans vingt ans il y aura encore des gens pour répéter que M. Léon Say est un affreux coquin qui ne paie pas ses billets, et en vertu de cet adage de Basile, potine, potine « il en restera toujours quelque chose », mon exposé historique n'aura aucun succès bien qu'il soit l'expression absolue de la vérité, et qui plus est d'une vérité proclamée *gratis pro deo*.

Tant il est vrai qu'il n'y a que les mauvaises actions qui fassent vivre « honnêtement » ceux qui les commettent.

Mais alors, pourquoi ce coup d'épée dans l'eau ? demandera le lecteur. Tout bonnement par dilettantisme. Et puis rien ne m'agace comme de voir coller un faux nez sur le visage de la vérité.

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR LES RÉSULTATS DES

Compagnies d'assurances contre l'incendie

D'après l'examen, sérieusement fait, des comptes rendus des Compagnies d'assurances contre l'incendie, il ressort pour nous que l'exercice 1882 vient en grande amélioration sur les exercices antérieurs de 1880 et surtout de 1882. La moyenne des sinistres, qui était pour 1880 de 64 0/0 et qui avait monté à 72 0/0 en 1881, est descendu à 57 0/0 en 1882. Voilà évidemment un chiffre consolant qui tend à prouver que l'assurance

finira par sortir victorieuse de la crise terrible qui a pesé sur elle pendant près de cinq années consécutives.

La formation du syndicat a eu pour conséquence presque immédiate le relèvement des primes tombées à vil prix sous l'action de la concurrence effrénée des nouvelles Compagnies et du manque de scrupule de certains agents et courtiers.

Les réassurances étrangères étaient venues accroître les complications en apportant un contingent de risques non connus, difficilement appréciables et dont les résultats ont été désastreux pour les Compagnies qui se sont laissées entraîner à ce genre d'affaires.

A l'heure présente les directions n'acceptent que sous bénéfice d'un contrôle sérieux les réassurances étrangères; de ce côté la sécurité est redevenue complète.

Une autre cause était venue porter un préjudice considérable aux Compagnies d'assurances.

Les vautours de la finance, grâce à la création de bon nombre d'entres elles, se sont éperduement jetés sur ces valeurs qui offraient un libre champ à leurs ardeurs spéculatives; par suite la dépréciation des titres, voire même l'effondrement en fut la conséquence, digne résultat des majorations honteuses que certaines maisons de banques n'ont pas craint de faire dans l'émission des titres de presque toutes les nouvelles Compagnies.

De ce chef, il n'y a plus rien à craindre, les cours se rétabliront doucement peu à peu, au fur et à mesure des rendements annuels.

Il est donc hors de doute que la valeur d'assurance reprendra le chemin de l'épargne sérieuse qui se contente d'un petit bénéfice assuré.

MOBILIER ESPAGNOL

Puisque « les attaques passionnées » ont le défaut d'être assez désagréables à la direction du *Mobilier Espagnol* pour qu'elle ne craigne point d'en faire l'aveu public, nous mettrons une sourdine à notre système nerveux et c'est avec le plus grand calme que nous allons examiner le bilan de cette ancienne institution de crédit.

Aussi bien il n'est pas séant de mener grand bruit dans la chambre d'un moribond.

Adonc, laissant de côté les affirmations optimistes du conseil d'administration touchant l'excellence des titres qui figurent au portefeuille de la maison, nous ne voulons voir que la situation générale telle qu'elle est présentée pour l'exercice écoulé.

Si nous savons lire les chiffres, nous constaterons tout d'abord que l'actif totalisé pour balance à 73,028,085 88 doit être ramené à de plus modestes proportions puisque les comptes débiteurs divers, encaissements, effets à recevoir, caisses et banques sont compensés à 2,384,418 95 par les comptes créditeurs également divers.

Mais enfin puisque nous ne voulons point batailler sur des pointes d'aiguilles, additionnons donc :

1° Terrains immeubles et mobiliers	4,961,078 07
2° Ecart entre les comptes divers débiteurs et créditeurs, ci	2,384,418 95
Et 3° joignons-y sans chicane la valeur arbitraire du portefeuille, soit, ci	39,954,262 25

Nous aurons un total de 47,299,759 27 ce qui serait encore un joli denier si..... mais voyons l'autre côté de la médaille.

Au compte Emprunts, c'est-à-dire dettes à payer, le *Mobilier Espagnol*, énonce 26,937,801 80, puis il rappelle que la réserve de prévoyance qui lui est composée par l'article 32 des statuts doit s'élever à 25,440,920 fr. 20, encore une dette à laquelle il convient d'ajouter des « pertes réalisées » (sic) pour la somme de 5,078,962 fr. 73 qui ne peuvent décemment pas figurer en décharge de passif, d'où un total gé-

néral de passif de 57,937,801 fr. 80, lesquels retirés de 47,299,758 27 d'actif aléatoire il ne reste en fait que la modique somme de.....

Ah! mais non! que disons-nous, qu'il reste quelque chose? Mais il ne reste rien, pas un sou, au contraire il y a déficit! si les titres en portefeuille ont été évalués au cours du jour, ce que ne dit pas le rapport, le passif est encore garanti, mais l'actif social tout entier a fui comme une ombre et la valeur réelle de l'action est zéro, plus zéro moins X!

On épiloguera sur la façon dont il convient de passer les 5,000 fr. de pertes réalisées et d'aucuns voudront y voir un actif moral; et quand cela serait admis, quel résultat obtiendrait-on? Tout au plus que le passif égale l'actif, ce qui revient à dire que l'action vaut zéro, puisqu'en cas de liquidation leur valeur n'est représentée par rien du tout!

Ce qui est très maigre pour ceux qui les ont payés 900 fr. et qui est encore bigrement insuffisant pour ceux qui les collectionnent au prix de 287 fr. 50 (cours du 7 juin).

Nous savons que le *Crédit Mobilier Espagnol* a pris part, avec son groupe, à un prêt à l'Espagne, mais cette façon subalterne d'opérer, nous a immédiatement rappelé la scène d'*Hernani*, dans laquelle Charles-Quint, couvrant son rival d'une protection dédaigneuse, dit à ses gens: « Ce gentilhomme est de ma suite. »

PUBLICATIONS LÉGALES

Du 7 au 13 juin

Adjudications mobilières

Etude Biestra, 11, rue Louis-le-Grand, le 18 juin à 1 h., en 4 lots de: 1° 7 actions, Société française de produits pharmaceutiques, de 500 fr. chacune. Mise à prix 3.325 fr. — 2° lot, 8 obligations, empire ottoman. — 3° lot, 4 actions Eaux minérales de Pouge, 6 actions charbonnages belges de Jemmappes-Auvellain. — 4° lot, différentes obligations, emprunts villes et chemins de fer étrangers. Mise à prix 100 fr.

Vente après faillite

Etude Ollagnei, 27, Boulevard des Italiens, 18 juin à 2 h., du titre des journaux le *Passant* et le *Passant-Affiches*. Mise à prix 5.000 francs.

Formations de Sociétés

Le Drapeau, 22, rue Saint-Augustin.
La Réclame, 53, faubourg Montmartre.
Société Mobilière de Paris, 27, rue Joubert.
Chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, 6, rue Saint-Petersbourg.

Modifications de Sociétés

Immeubles, rue Neuve-Fortin, 22, rue Bé-ranger (Modifications aux Statuts).
Société Dordognaise pour l'exploitation des carrières de chaux hydraulique de Saint-Astier, 38, rue Saint-Georges.

Patrimoine Accidents, 51, chaussée d'Antin (Modifications aux Statuts).
Steamers de l'Oust, 7, rue La Fayette (id).
La Loi, 5, boulevard Saint-Michel.

Briqueteries de Garches, 26, rue Le Peletier. (Modifications aux Statuts).
Brasseries austro-françaises, 90, rue d'As-sas, (id.)

Terrains et constructions de la rue de Wat-tignies, 5, rue Bréda, (id).

Compagnie de navigation à vapeur, 30, rue Le Peletier, (id.)

Caisse des propriétaires, 132, faubourg Poissonnière, (id.)

Librairie catholique, 76, rue des Saint-Pères, (id.)

Crédit coopératif Français, 10, rue Bri-daine (id.)

Le Voltaire, 11, faubourg Montmartre.

Dissolutions de Sociétés

L'Athénée Comique, 17, rue Scribe. Char-bonnages de Pienza, 5, rue de Hanovre.

Liquidations de Sociétés

La Confiance Maritime, 1, rue Lafayette. M. Moreau, liquidateur.

Convocations de Créanciers

15 juin, œuvre scolaire pour le commerce des vins.

16 juin, Association des ouvriers facteurs d'anches libres pour orgues.

18 juin, Banque Générale d'arbitrages et de crédit.

18 juin, Société agricole et industrielle de Cochinchine de Cambodge et d'Annam.

Productions de titres

Compagnie de charonnage, chez M. Sau-valle, 25, quai des Grands-Augustins.

Délibérations

12 juin, Société commerciale de France.

Vérifications

12 juin, Société Louillère et métallurgique des Asturies.

Concordat

13 juin, charbonnages du Rhin.
15 juin, Halle aux cuirs de Paris.

Répartitions

Le *Télégraphe*, dividende de 50 fr. 0/10 (1^{re} répartition), chez M. Beaugé, 24, avenue Vic-toria.

Cessations de paiement

Société Commerciale de France. Un juge-ment du tribunal de commerce de la Seine, en date du 28 mai, reporte au 2 avril 1883 la date de cessation de paiement de la Société.

Reddition de compte

15 juin, Comptoir général des chemins de fer.

Clôture d'opérations

5 mai, Société anonyme de gravure méca-nique, 18, rue du Château-d'Eau.

Assemblées de créanciers

11 juin, Société Française du Froid (véri-fication). Les Gauloises (id). L'équitable (con-cordat). Société Continentale des eaux (affir-mation).

12 juin, bronze double (clôture). Société des Asturies (affirmation). Société Commerciale de France (délibération).

13 juin, Charbonnages du Rhin (concordat). Grand Journal (clôture).

Convocations d'actionnaires

26 juin, 2 h., 5, rue de Chateaudun. Grands Charbonnages du Centre.

28 juin, 3 h., 16, rue de Hanovre. Société Française. Ligurienne.

25 juin, 2 h., siège social. Mines de Euchar et Melles.

28 juin, 2 h., 3, rue d'Amboise. La Nation.

26 juin, 3 h., 16, place Vendôme. Caisse Lemaire et Cie.

28 juin, 2 h., 9, rue Auber. Union française des mines.

28 juin, 2 h., 2, rue d'Amsterdam. Le Bâtiment.

27 juin, 3 h., 16, place Vendôme. L'Espagne Foncière.

28 juin, 3 h., 16, place Vendôme. Crédit Foncier Mutuel.

25 juin, 3 h., 10, rue de Lancry. Cartons Annonces.

29 juin, 3 h. 1/2, 10, Cité Rougemont. Mines d'or du Caratal.

26 juin, 10 h., 22, rue de Chateaudun. So-ciété foncière de Pornichet-les-Pins.

29 juin, 4 h., 74, rue Saint-Lazare. Compa-gnie agricole et industrielle d'Antioche.

30 juin, 4 h., 51, rue Sainte-Anne. Banque monétaire de France.

22 juin, 2 h., 31, Boulevard Henri IV. Vau-girard nouveau.

25 juin, 4 h., 8, rue Taitbout. Banque Anglo-Continental.

23 juin, 2 h., Siège social, Paris-Affiches.

30 juillet, 2 h., rue Charras. Franco Texan Land Company.

27 juillet, 2 h., 100, rue Richelieu. Agence Havas.

28 juin, 2 h. 1/2, 14, rue Sainte-Anne. Mines d'Iglesi.

27 juillet, 4 h. 1/2, 17, rue de Chateaudun. Mines d'or de Saint-Maurice.

30 juin, 11 h., 100, rue Richelieu. Gaz des villes françaises.

30 juin, 2 h., 10, rue de Chateaudun. Mines d'or de la Guyane hollandaise.

30 juin, 4 h. 1/2, 17, rue Chateaudun, pêche-ries et chasses des étangs de Virelles et Gon-vieux.

30 juin, 1 h., 100, rue Richelieu, Centrale-Incendie.

23 juin, 2 h., 33, faubourg Saint-Martin, Théâtre des Menus-Plaisirs.

29 juin, 2 h. 1/2, 12, boulevards des Capu-cines, Banque Parisienne.

16 juillet, 4 h., 7, rue Chateaubriand, Mines de Czeladz.

29 juin, 10 h., 100, rue Richelieu, Banque centrale de Crédit.

28 juin, 3 h., 9, avenue Trudaine, Construc-tion de la villa Michel-Ange.

29 juin, 10 h., 29, rue de la Victoire, Gla-cières coloniales.

29 juin, 10 h., 15, quai Voltaire, Publicité Universelle.

Paiements de coupons et dividendes

Chemin de fer transcaucasien. Coupon n° 2, payable le 15 juin.

Petit Journal. Coupon n° 5, payable le 1^{er} juillet.

Annuaire Didot-Bottin. Solde du dividende 1882, payable depuis le 4 juin.

Société autrichienne privilégiée des che-mins de fer de l'Etat, 21. Coupon payable le 1^{er} juillet.

Compagnie française de matériel de che-mins de fer. Dividende 1882, payable le 1^{er} juillet.

Appels de fonds

Constructions de la rue de la Station, à Asnières. Versement du deuxième quart pour le 30 juin.

Paris. Crédit. Versement du second quart du 25 juin au 15 juillet.

Appositions de Scellés

APRÈS FAILLITES

2 juin. Banque centrale de Paris et des départements, 18, rue Taitbout.

2 juin. Banque populaire, 4, rue Chauchat.

DÉPARTEMENTS

CHARENTE-INFÉRIEURE

Déclarations de faillites

Jugement du 30 mai 1883. Mornet, escomp-teur à Rochefort.

CHER

Modifications de Sociétés

Verreries de Virzon à Virzon, (modifica-tion aux statuts).

GIRONDE

Formations de Sociétés

Société civile des Ecoles Protestantes de Bordeaux, rue Gouffrand, à Bordeaux

PUY-DE-DOME

Convocations d'actionnaires

24 juin, 9 h., à Saint-Martin-les-Riom. Exploitation des laves de Volvic et des roches de l'Auvergne.

LOIRE

Convocations d'actionnaires

30 juin, 2 h., 2, place Marengo, Saint-Etienne. Société Forestière et industrielle de Leskowa-Dolina.

NORD

Dissolutions de sociétés

Hauts fourneaux et laminoirs d'Hautmont, à Hautmont

Déclarations de faillites

Jugement du 25 mai 1883. Devulder et Cie, changeurs à Lille, rue Esquenoise. M. Cus-sac, 20, rue Masarel, à Lille, syndic provi-soire.

Convocations de créanciers

13 juin, Société Générale des tailleurs à Lille.

13 juin, Devulder et Cie, changeurs à Lille.

Convocations d'actionnaires

11 juin, 9 h., Hôtel du Nord à Maubeuge. Exploitation des mines et minières des Pyr-énées-Orientales.

RHONE

Dissolutions de Sociétés

Le Rhône, 68, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon.

Compagnie générale d'exploitation des Naph-tes et pétroles, à Lyon.

Modifications de Sociétés

Magasins généraux de Lyon-Guillotière, à Lyon. (Modification aux statuts).

Convocations d'actionnaires

23 juin, 2 h., 4, Quai de la Pêcherie, à Lyon. Compagnie du Gaz d'Autun.

25 juin, 2 h., 26, rue Neuve, à Lyon. Che-min de fer de Marieux à Chatillon.

22 juin, 3 h., 16, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon. Société La Parmentière Perlland.

30 juin, 4 h., 91, avenue de Saxe, à Lyon. Immeubles Lyonnais.

Paiements de coupons et dividendes

Fonderies et Forges de l'Orme. Solde du dividende payable le 16 juin.

Tirages d'Obligations

Chemin de Saint-Victor à Thizy. Les titres sortis au tirage seront remboursés le 1^{er} juillet.

Compagnie du gaz de Lyon (id).

Appels de fonds

Houillère de Rochebelle, versement de 50 fr par action du 10 au 20 juillet.

Ateliers et chantiers de la Loire. versement de 125 fr. par action au 1^{er} au 15 juillet.

SAVOIE

Modifications de Sociétés

Plâtrières du Sud-Est, Siège transféré à Saint-Jean-de-Maurienne.

SEINE

Formations de Sociétés

La Protection, 1, h., 5, rue de Fontenay, à Vincennes.

AVIS D'ADJUDICATIONS.

Le samedi 7 juillet, à l'Hôtel de Ville, à Lyon, il sera procédé, à 1 heure 1/2 de l'après-midi, à l'adjudication publique sur soumissions cachetées, d'une fourniture de :

Table listing quantities and types of goods: 6000 quint. mét. de blé ter.dre., 243 Riz., 243 Haricots., 243 Sel., 256 Sucre.

Le même jour et au même lieu, à 2 h., il sera procédé à l'adjudication de :

Table listing quantities and types of goods: 5,000 quint. mét. de Foin., 4,000 Paille de froment., 500 Paille de seigle., 4,000 Avoine., 50 d'Orge.

Le tout à livrer dans les magasins militaires de la place de Lyon.

MARCHÉ DE MARSEILLE

Marseille, 22 juin 1883.

Pas de changement à signaler. La marchandise offre plus de choix à la suite de quelques arrivages et les blés de nerf continuent à se vendre assez couramment, tandis que les autres sortes restent d'un placement difficile.

Nous cotons :

Table of cotton prices with columns for 'Disponible' and 'Livrable arrivée juillet'. Lists various cotton types like Red-Winter, Sandomirka, Pologne, etc.

Table of grain prices with columns for 'Disponible' and 'Livrable arrivée juillet'. Lists various grain types like Irka Azow, Danube, Varna, etc.

REVUE HEBDOMADAIRE

Blés. — La température, humide et froide au commencement de la semaine, s'est remise au beau depuis mercredi. Le vent de Nord-Est tempère la chaleur et fait le plus grand bien à toutes nos récoltes. L'épiage et la floraison du froment s'effectuent dans les meilleures conditions. Cependant, la satisfaction est loin d'être générale, en raison du déficit dans les ensemencements d'automne et des clairs signalés dans la plupart des champs.

Nos marchés de province ont été un peu moins garnis. Néanmoins, les avis de baisse l'emportent sur ceux de hausse ou de fermeté. La vente est laborieuse et la concurrence que le commerce fait à la culture avec ses bons blés étrangers, n'est pas de nature à faciliter. Il pourra en être ainsi tant que des intempéries ne viendront pas détourner le cours général des idées. Ceci en attendant qu'on soit mieux fixé sur notre récolte et celle des Etats-Unis.

L'importation est permanente et assez forte. Par suite, la marchandise pèse et ne devient de défait possible qu'avec concessions.

Blé de terme. — Nos haussiers, escomptant sans mesure les avantages résultant de l'importance du découvert sur ce mois, ont vivement poussé les prix, laissant ainsi une belle marge au commerce. On a donc acheté beaucoup de blé mercredi, comme nous le disons plus haut, et on livrera des quantités d'ici la fin du mois. Cette marchandise nous paraît devoir peser et compromettre les achats bon marché effectués primitivement par nos détenteurs, tout au moins sur juillet et août. Déjà, nos cours ont perdu sur ces époques, environ 0.50 à 0.75. Les affaires se sont notablement ralenties sur les 3 mois de septembre, par suite du retour du beau temps, et ce terme a perdu environ 0,25.

En Angleterre, les avis d'Amérique et une température à souhait, ont défavorablement réagi sur l'opinion. Les prix sont nominalement les mêmes, mais pour vendre, il faut faire des concessions. Les dé-

tenteurs font assez bonne contenance, mais sans réussir à ramener la demande. — Sur les marchés de l'intérieur, on signale des affaires limitées aux besoins courants et à des cours généralement inférieurs à ceux de la semaine précédente.

Dans les qualités indiquées plus bas, comme faisant route pour le Royaume-Uni, 704,700 hectolitres sont attendus comme devant arriver courant de la semaine prochaine.

Les quantités de blés en mer, s'élèvent aux dernières dates :

Table showing wheat quantities in tons and hectoliters for various destinations like England, Continent, and Europe.

CONTENTIEUX LYONNAIS 9, RUE DE LA MARTINIÈRE, LYON

AGENCE de RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX & d'AFFAIRES LITIGIEUSES Sur la France et l'étranger.

Spécialement recommandée au commerce et à l'industrie par une grande quantité de sociétés financières de France et de l'Europe.

Table with two columns: 'TARIF DES RENSEIGNEMENTS' and 'TARIF DES RECouvreMENTS', listing fees for various services.

COURS OFFICIEL DES MARCHANDISES EN GROS SUR LA PLACE DE LYON

Constaté par la Commission désignée par la Chambre de Commerce

Abréviations: N nominal. — M manque. — S. C. sans cours. | Les prix sont cotés aux 100 kil. et au kil. ; pour les spiritueux, à l'hectolitre et entropôt, et hors barrières pour les marchandises sujettes aux droits d'octroi.

Lyon, le 22 juin 1883.

Main market price table with multiple columns for different commodity categories: GRAINS ET FARINES, CACAO, POIVRES, SUIFS, HUILES MINÉRALES, HUILES, SAVONS, BOUGIES, METAUX, SPIRITUEUX. Includes sub-sections like 'PATES ALIMENTAIRES' and 'FLOURAGES'.

Handwritten signature or mark at the bottom right of the page.